

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 15
Nombre de conseillers en
exercice : 40
Date de convocation :
31 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 31/01/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :
Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Bruno DUJARDIN, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Frédéric PRIVET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER

Mandat de procuration : Jean-Claude BAZIN à Dominique FOINANT, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Olivier MARTET à Christophe SONREL, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Bernard MULLER à Philippe ARNOULD, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX
Absents : Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL
Secrétaire de séance : Monsieur Bruno DUJARDIN

Membres présents.....18
Absents ayant donné mandat de procuration.....7
Absents.....6
Votants.....25

Délibération 2024 005
ADMINISTRATION GENERALE

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	7	25	0	0	0

**Administration générale : CONSEIL DEPARTEMENTAL DEMANDE DE SUBVENTION
SOUTIEN A L'INGÉNIERIE**

Dans le cadre du dispositif « Appui aux territoires 54 », le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien à l'ingénierie du Pays du Lunévillois pour l'année 2024.

En effet, il est rappelé que l'ingénierie du Pays permet de préparer et d'animer les travaux du PETR, du Conseil de Développement et du Groupe d'Action Locale LEADER du Pays du Lunévillois.

Ainsi, cette aide au fonctionnement et au financement des postes permet au Pays d'assurer entre autres les missions suivantes :

- Evaluation et poursuite de la mise en œuvre du Projet de territoire en lien avec les contrats signés avec l'Etat, la Région Grand Est, le Département,
- La Plateforme Locale de Renovation Energétique
- Le Conseil en énergie partagé
- Le contrat Local de Santé
- Les services à la mobilité
- La Transition écologique
- Les missions confiées à la Maison du Tourisme

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer le fonctionnement de la structure pour 2024,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 du budget principal et annexe de la Maison du Tourisme.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 8 février 2024
Philippe DANIEL,
Président.

